

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 15 juillet 2019

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille dix neuf-----

et le 15 juillet -----

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

10/07/2019

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
10/07/2019

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, MM.
LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mme CUZACQ Geneviève,
Mme DESPAX Nelly, M. LABEYRIE Nicolas, M. CABANNES Pierre.
Excusés : Mme DAL BEN Carine, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane, Mme
PLOQUIN Cécile, M. LANSMANT Sébastien, Mme CARRERE Amandine, M.
CASTAY jean-Marc.

Mme FIN Thérèse a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Proposition installation grille Eglise de Genens

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de faire installer une grille au pied de la tour de l'église Genens et présente un devis de La Forge de Noulens, représentée par Monsieur Jérôme Montaret, pour un montant H T de 1 410 €.

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Accepte de faire installer une grille de protection au pied de la tour de l'église de Genens au prix de 1 410 € HT.

Fait à MONTREAL le 15 juillet 2019.

Le Maire,